



Forum Régional Gand

PV

08.09.2017

CONVENORS	Daphne Renier (Voka) – Alain Muyshondt (AGD&A)
SECRÉTAIRE	Kevin Volkaert (AGD&A)
INTERVENANTS INVITÉS	McReynolds Fergus (directeur des affaires européennes – EEF – Royaume-Uni) Pugh Daffyd (gouvernement de Kent – Royaume-Uni)
PRÉSENTS	Anny Dimitri (Portmade) Bataillie Patrick (Sigarenfabriek Neos) Baert Alexander (Laga) Brams Danny (Bridgestone Europe) Callebaut Geert (Volvo Group Belgium) Cals Frank (Bridgestone Europe) Cardoen Dorothy (AGD&A) Casier Sammy (Unilin) De Decker Charlotte (Volvo Car Belgium) Degheselle Rudy (PSS Belgium) Demely Jolyce (Voka) Devos Christ (Barco) De Vuyst Annick (Becton Dickinson Distribution Center) Dierick Stefanie (Port de Gand) Goossens Filip (Jan De Nul) Goossens Ivan (AGD&A) Lammertyn Luc (Sioen) Leplae Sophie (TVH) Mahieu Griet (AGD&A) Michiels Steven (ICO) Mennes Ellen (Orac) Moerman Anita (ArcelorMittal Belgium) Moorhem Ann (Volvo Group Belgium) Opstaele Janny (Wallenius Wilhelmsen) Osaer Kurt (Seabridge) Pottilius Dirk (Ziegler) Ryckbosch Yves (AGD&A) Van Cauwenberghe Patrick (MBZ) Vandaele Jens (Customs Department FCA services) Vandenbrande Mieke (Orac) Vandewalle Jo (Customs4trade) Vanherpe Annie (AGD&A) Van Severen Peter (VeGHO/Voka Flandre orientale) Van Veerdegem Guy (Brady) Vermeersch Tom (Voka) Vervaeke Kurt (Louis Dreyfus Company Belgium) Vletinck Dirk (Packo Inox)
EXCUSÉS	Audenaert Filip (Volvo Group Belgium) De Jaeger Frank (Stora Enso Langerbrugge) Doudouh Soufian (BRP Europe) Ramaen Sophany (AGD&A) Vanholsbeke Guido (AGD&A) Verhelst Fons (APZI) Vermeersch Marc (Barry Callebaut Belgium)

Ouverture de la réunion

A. Muyshondt souhaite la bienvenue aux membres présents et parcourt les points à l'ordre du jour.

Point 1 à l'ordre du jour : accueil par la SA TVH PARTS

TVH accueille la réunion du FRG de ce jour. S. Leplae, personne de contact pour AEO au sein de TVH, introduit brièvement l'entreprise au moyen d'une petite vidéo. S. Leplae insiste une nouvelle fois sur l'importance d'une étroite collaboration avec les autorités douanières pour faire face aux défis futurs et à l'impact du Brexit.

Point 2 à l'ordre du jour : ESD – apurement des documents NCTS & suivi des déclarations d'exportation

Y. Ryckbosch (chef de division « Finances » pour la région de Gand) fait une présentation sur les thèmes précités, et ce, à la demande de différents membres du FRG.

K. Vervaeke de Louis Dreyfus Company Belgium demande pourquoi il faut encore établir des déclarations d'exportation lorsqu'une facture suffit comme preuve alternative. Pourquoi ne peut-on pas exporter uniquement sur la base d'une facture ? D. Cardoen de l'AGD&A répond que l'établissement de déclarations d'exportation est une obligation légale tant du point de vue de la législation douanière que de la législation en matière de TVA. D. Annijns se demande toutefois si une facture est vraiment suffisante comme preuve alternative. Y. Ryckbosch fait remarquer à cet égard qu'il convient d'établir une distinction entre les déclarations antérieures au 1^{er} mai 2016 et celles établies après le 1^{er} mai 2016. Une facture est effectivement suffisante pour les déclarations postérieures au 1^{er} mai 2016.

L. Lammertyn met en avant un problème, en donnant un exemple dans lequel un prestataire logistique ne mentionne qu'une seule entreprise sur un document de transit pour 20 conteneurs, alors que seulement cinq conteneurs sont destinés à cette entreprise.

A. Muyschondt répond que l'impact financier pèsera toujours sur le déclarant en cas de constatation. Cette question reste toutefois problématique pour le destinataire. Il est conseillé d'indiquer la mention « NON CONFORME » dans les remarques au déchargement, afin d'attirer l'attention des autorités douanières en vue de prendre les mesures nécessaires.

Point 3 à l'ordre du jour : services de courrier – circulaire C.D.535.9

A. Vanherpe donne une présentation et quelques mots d'explication sur la circulaire C.D.535.9 relative aux services de courrier. Ce point fait suite à une question posée par Brady. La question et la réponse sont intégrées à la présentation.

Point 4 à l'ordre du jour : BREXIT

F. McReynolds, directeur des affaires européennes au sein d'EEF (pendant britannique d'Agoria), fait une présentation sur sa vision du Brexit. Il y évoque notamment les inquiétudes et les positions des entreprises britanniques.

S. Leplae demande si le concept des AEO sera abordé lors des négociations. F. McReynolds explique que cela sera probablement le cas à l'avenir, mais qu'il est prématuré de traiter cette question au stade des négociations actuelles. J. Vandewalle demande si des pistes ont déjà été envisagées pour remédier à toutes les formalités douanières supplémentaires. Il est répondu à cette question en soulignant les inquiétudes actuelles quant aux coûts qui devront être supportés pour le développement et la mise en œuvre de tels systèmes, et quant au fait que ce sont les entreprises elles-mêmes qui devront payer la facture. Le Brexit aura non seulement des répercussions au Royaume-Uni, mais également en Europe.

Point 5 à l'ordre du jour : tour de table

A. Vanherpe annonce la fin des présentations.

Les questions en suspens du précédent FRG et les nouvelles questions sont désormais réglées.

Concernant :

L'application de l'article 257 de la LG ;

Le concept de 3C et d'AEO.

Le tour de table est clôturé par :

- la présentation du nouveau convenor pour Voka Flandre occidentale ;
- une proposition visant à organiser les réunions annuellement par province ;
- une proposition visant à organiser désormais les réunions le vendredi au lieu du jeudi.

Un mot de remerciement est adressé à l'entreprise hôte, TVH de Waregem.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 08.12.2017.

Le lieu reste à confirmer.